



Comité Technique Ministériel du 24 mars 2017

Nous interpellons le secrétariat général et la DRH du MEEM sur la situation des OPA !

Ce vendredi 24 mars se tenait le dernier CTM sous la mandature de la ministre Ségolène ROYAL. Dans sa déclaration, la CGT a pointé un bilan désastreux fait de suppressions d'effectifs, de restructurations permanentes, de privatisations, de casse des services tout cela avec un total mépris envers les personnels.

Ce mépris s'est encore mesuré lors de ce dernier CTM, à défaut d'avoir la présence de la ministre, la présidence ne fut pas assurée par la Secrétaire Général excusée mais par sa directrice de cabinet.

Le deuxième point à l'ordre du jour concernait les textes d'application PPCR pour les personnels de l'Aviation Civile. Notre surprise fut de découvrir dans un projet de décret que les OPA en poste à la DGAC (SNIA) auront la possibilité d'accéder par examen professionnel au grade de technicien de l'aviation civile.

Si nous ne contestons pas cette possibilité (obtenue dans le cadre d'un protocole signé par l'USAC CGT) qui peut se révéler favorable aux agents, nous demandons des explications sur la méthode.

En effet après la prime d'attribution de la prime de qualification cela fait la deuxième fois que les OPA de l'Aviation Civile disposent de meures spécifiques sans même en informer les OS représentatives des OPA du MEEM.

Ceci est d'autant plus incompréhensible que la mesure de fonctionnarisation qui leur est offerte arrive en pleine période du chantier sur l'évolution statutaire des OPA alors que le ministère de la fonction publique a écarté l'hypothèse de fonctionnarisation.

A notre demande d'explication, la DRH se contente de répondre que ce sujet sera abordé à la réunion plénière du 4 avril 2017.

Ce CTM fut l'occasion d'interpeller le ministère sur la situation des OPA. Nous l'avons fait à deux voix avec Force Ouvrière sous forme d'une déclaration solennelle que vous trouverez ci-joint.

Dans cette déclaration, nous exhortons l'administration à prendre ses responsabilités, d'avancer sur le chantier statutaire afin de débloquent les recrutements.

Il a fallu toute notre instance pour obtenir quelques bribes d'explications. La DRH se contentant de nous expliquer qu'elle fait de son mieux et nous renvoyant toujours vers la réunion du 4 avril.

Réunion pour laquelle à un peu plus d'une semaine, nous n'avons toujours pas reçu le moindre document préparatoire.

Nous insistons sur les décisions prises par la fonction publique, la DRH se contente alors de dénoncer un double discours.

Conclusion.

Notre intervention se place dans la continuité de l'action menée en intersyndicale le 7 mars.

Nous ne devons pas lâcher la pression afin que le ministère agisse rapidement pour débloquent des recrutements. Ceux-ci étant liés à l'évolution statutaire, l'important est d'arriver à cranter un projet qui puisse avoir une continuité avec le prochain ministère.

Mais quand on voit le contenu des réponses, il va falloir encore beaucoup d'énergie et de mobilisation pour construire l'avenir des OPA

Vous pouvez compter pour cela sur le SNOPA CGT qui continue à se battre pour les missions, les emplois et le statut des OPA !